



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 septembre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Septembre 1996

**Villa Rose (d'Agesci) - Travaux de rénovation Monuments
Historiques - Avenant n° 1 au marché avec l'entreprise SOMEBAT**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danièle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,
M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Mme Christiane FASILLEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à Mme Christiane FASILLEAU.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

Excusée :

Mme Christiane ROUSSELLE

Bâtiments

Villa Rose (d'Agesci) - Travaux de rénovation Monuments Historiques - Avenant n° 1 au marché avec l'entreprise SOMEBAT

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que la villa Rose (d'Agesci) fait l'objet de travaux de restauration au titre des Monuments Historiques.

La première phase (charpente et couverture) est en cours de réalisation.

Afin d'éliminer tous risques d'effondrement d'un plancher bois du 2ème étage, je vous propose d'établir un avenant au marché en cours avec l'entreprise SOMEBAT, pour un montant de 16.219 F TTC supplémentaire pour exécuter la démolition du plancher.

Le marché passera ainsi d'un montant initial de 351.246,40 F à 367.465,40 F, soit une augmentation de 4,5 %.

Les dépenses correspondantes peuvent être imputées sur les crédits inscrits au budget pour cette opération.

Un délai de 5 semaines supplémentaires est nécessaire pour la réalisation de ces travaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuvé l'avenant n° 1 au lot 1, maçonnerie.
- autoriser Monsieur le Maire à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)